

Modalités d'inscriptions

Pour pratiquer une
ou plusieurs activités
sportives

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Elle s'effectue au service accueil de l'IUT



IL VOUS FAUT :

- Le certificat médical
- 1 PHOTO
- La carte d'étudiant 2018/2019

DÉBUT DES INSCRIPTIONS : LE 5 SEPTEMBRE 2018

Au bureau accueil de **9h30 à 11h30** et de **13h à 15h30**

DÉBUT DES ACTIVITÉS LE 17 SEPTEMBRE 2018.

Se rendre directement sur les installations sportives avec sa carte de sport.

Avec la carte sportive vous pouvez pratiquer toutes les activités sportives de votre choix.